



## Optimiser la gestion de vos accidents de travail : les télé-services AT-MP

60 min

Mardi 07/06 à 14H

INTERVENANT : CPAM

TARIF : gratuit

LIEU : visio

### PROGRAMME DE FORMATION :

La CPAM de Lille Douai vous propose un webinaire pour tout savoir sur les accidents de travail.

Les salariés peuvent être victimes d'un accident du travail ou de trajet. L'employeur doit, comme le salarié, effectuer des démarches auprès de l'Assurance Maladie. Ces formalités permettent de demander la reconnaissance du caractère professionnel de l'accident.

- Quelles sont les conditions de prise en charge d'un accident de travail ?
- Quelles sont les démarches à effectuer ?